



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR

PREFECTURE

Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau des Finances Locales
Affaire suivie par Mme Marie-Laure MOHIER
Tél : 02 37 27 71 07
Mèl : marie-laure.mohier@eure-et-loir.gouv.fr

Chartres le 31 octobre 2019

**Arrêté portant dissolution d'une régie de recettes
d'Etat auprès d'une police municipale**

- Commune de Hanches -

La Préfète d'Eure et Loir,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-0452 du 17 juin 2003 portant institution d'une régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de Hanches ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012214-002 du 1^{er} août 2012 nommant Madame Anne-Marie MESMOUDI en qualité de régisseur titulaire ;

Vu le courriel de la commune de Hanches en date du 29 octobre 2019 sollicitant la clôture de la régie de recettes auprès de la police municipale ;

ARRETE

Article 1^{er} : La régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de Hanches est dissoute à compter de la remise de service de Madame Anne-Marie MESMOUDI, régisseur titulaire.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques d'Eure-et-Loir et Madame le Maire de Hanches sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

La Préfète,
Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général,

Régis ELBEZ

